



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE KIAMIKA**

Aux contribuables de la susdite municipalité

A V I S P U B L I C

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale adjointe de la susdite municipalité, que lors de sa session régulière du 10 décembre 2012, le conseil de la Municipalité de Kiamika a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2013. La tenue des séances ordinaires débutera à 19 h 30, aux dates suivantes :

- 🌀 14 janvier
- 🌀 11 février
- 🌀 11 mars
- 🌀 8 avril
- 🌀 13 mai
- 🌀 10 juin
- 🌀 8 juillet
- 🌀 12 août
- 🌀 9 septembre
- 🌀 2 octobre
- 🌀 11 novembre
- 🌀 9 décembre

DONNÉ à Kiamika, ce treizième jour du mois de décembre de l'an deux mil douze.

**Annie Meilleur
Secrétaire-trésorière/
Directrice générale adjointe**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Annie Meilleur, secrétaire-trésorière/directrice générale adjointe de la municipalité de Kiamika, résidant à Mont-Laurier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, ainsi qu'une copie au bureau municipal, entre treize et dix-sept heures de l'après-midi, le treizième jour de décembre 2012.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13^e jour de décembre de l'an deux mil douze.

Annie Meilleur
Secrétaire-trésorière/
Directrice générale adjointe